Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le



ID: 041-254100415-20230313-D2023_04-DE

DELIBERATION n°D2023_04 Du Comité Syndical du 13 mars 2023



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

N° D2023 04

En application des articles L 2312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du Budget doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent son examen.

Nombre de membres

En exercice 24

Présents 19

Pouvoir 3

Date de la convocation 07 mars 2023

Secrétaire de séance Jean-Louis ROCHUT La loi n°2015-991 du 07/08/2015 portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRE) a modifié les articles L.2312-1 et L2313-1 du CGCT dans le but d'améliorer la transparence au sein de l'assemblée délibérante, l'information des administrés et la responsabilité financière des collectivités territoriales de 3 500 habitants et plus.

Outre son caractère obligatoire sous peine d'illégalité de la délibération approuvant le budget, la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) s'accompagne désormais de la production d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Conformément à la législation, un rapport d'orientations budgétaires a été établi et adressé aux membres du Comité Syndical avec leur convocation. Un tableau récapitulant les principaux projets d'investissement a également été joint.

Ceux-ci se décomposent de la façon suivante :



ID: 041-254100415-20230313-D2023_04-DE



24/02/2023

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

apitre 20			68 514 6
2031	Frais d'études	68 196,00	
	Elude de faisabilité quai gravitaire RAR	3 200,00	
	Etude de suivi de l'expérimentation et déploiement biodéchets+ RAR	64 996,00	
205	Licences	318,00	
	Microsoft office - PC ambassadeur du tri	318,00	

hapitre 21			1 206 542
2158		101 450,00	
	Etagères métaliques - stockage pneus PL	11 000,00	
	Etagères métaliques - garage mécanicien	1 500,00	
	Clé à chocs - mécanicien	900,00	
	Enrouleur tambour - garage mécanicien	700,00	
	Souffleurs à dos (2 pour déchèteries)	1 500,00	
	Scie pendulaire (quai de transfert)	850,00	
	Groupe électrogène (installation PAV biodéchets)	1 700,00	
	Cuve à eau de 600L	800,00	
	Centrale Karcher	39 000,00	
	1 local DMS déchèterie selles st denis	23 000,00	
	1 local DEEE déchèterie selles st denis	13 000,00	
	Filets de benne (10 pour déchèteries)	7 500,00	
2181	Installation sgénérales, agencements et aménagements divers	1 200,00	
	Stores à lames pour 3 bureaux	1 200,00	
2122			
2182		859 265,00	
	Mini bennes RAR	197 000,00	
	BOM de 26 Tonnes RAR	250 000,00	
	BOM de 26 Tonnes - ajustement montant	12 265,00	
	BOM de 26 Tonnes	260 000,00	
	Véhicule de 7 tonnes polyvalent (encombrants et déchèterie)	140 000,00	
2183	Matériel informatique	6 500,00	
	GPS mini-bennes - 2 quantités	4 500,00	
	PC ambassadeur biodéchets	2 000,00	
2188	Colonnes et conteneurs	238 127,00	
	Bacs OM et CS RAR	1 127,00	
	Bacs OM, CS et biodéchets	85 000,00	
	Bennes de déchèteries	48 000,00	
	Colonnes à huile (2)	4 000,00	
	Abribacs biodéchets 77 + 3 communes	100 000,00	

		753
construction	750 000,00	
transfert - gravitaire	750 000,00	
Installations, matériel et outillage techniques	3 000,00	
ation d'une piezomètre quai de transfert	3000,00	
	transfert - gravitaire Installations, matériel et outillage techniques	transfert - gravitaire 750 000,00 Installations, matériel et outillage techniques 3 000,00

TOTAUX 2 028 056,00 €

Le Comité syndical a pris acte du débat d'orientation budgétaire.

Le secrétaire de séance

Jean-Louis ROCHUT

